

Eco responsabilité



Contexte professionnel

Réduire la consommation d'eau et d'énergie dans l'entreprise, produire de façon durable, favoriser la revalorisation des déchets, opter pour des marques et des fournisseurs attestant d'un label écologique, faire la chasse au gaspillage... Autant de gestes qui contribuent à la réduction de l'impact écologique de l'entreprise ainsi qu'à la réalisation d'économies substantielles.

Cette formation permet d'appréhender les enjeux environnementaux afin d'**optimiser au mieux les différentes ressources pour une production éco responsable**.

Objectifs

- ☛ **Comprendre** les bases de l'éco responsabilité et du développement durable.
- ☛ **Evaluer** les avantages de l'intégration de pratiques éco responsables pour une entreprise artisanale.
- ☛ **Accompagner, suivre et valoriser** la démarche éco responsable dans son entreprise.
- ☛ **Connaitre** les obligations légales et les aides financières existantes pour soutenir les entreprises dans leur démarche éco responsable.

Tarifs

420,00 euros net de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au participant.

Public et conditions d'accès

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur, associé, salarié, créateur / repreneur d'entreprise.

Prérequis : aucun.

Effectif minimum par groupe : **8** apprenants.
Effectif maximum par groupe : **12** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contacts

CMA Formation Colmar
13 avenue de la République, 68000 COLMAR
☎ 03 89 20 84 62 / ✉ gestionfcc@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL
☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein de la section CMA de Colmar.

 Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet : www.cm-alsace.fr.

Durée de la formation - délai d'accès

2 jours - 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours.

Modalités de validation

Attestations de formation et de réussite le cas échéant (cf. résultat à l'évaluation sommative évoquée ci-dessous).

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Formation Continue.

Taux de réussite

Taux de satisfaction

Taux de recommandation

Nouveauté
2025

PROGRAMME

JOUR 1

☛ Sensibilisation à l'éco responsabilité

- Les principes du développement durable et l'impact de ses trois piliers (social, économique et environnemental) sur les entreprises artisanales
- Les obligations légales environnementales pour les entreprises artisanales
- Les avantages et les opportunités liées à l'intégration de pratiques éco responsables
- Les concepts clés de l'économie circulaire (approvisionnement, éco conception, achats durables, allongement de la durée d'usage, recyclage...)
- Les thématiques à enjeux : déchets, énergie, mobilité, eau, approvisionnement
- Les aides financières disponibles pour soutenir les entreprises dans leur démarche éco responsable (Etat, Région, collectivités...)

JOUR 2

☛ Mise en pratique des initiatives éco responsables

- Ateliers pratiques sur la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation de matériaux durables et le recyclage
- Identification des opportunités d'amélioration dans les différentes activités de l'entreprise
- Les défis spécifiques aux entreprises artisanales
- Ateliers interactifs et études de cas pour élaborer des stratégies spécifiques à chaque entreprise
- Elaboration d'un plan d'action personnalisé pour intégrer les pratiques éco responsables dans les opérations quotidiennes de l'entreprise

Modalités pédagogiques

- Formation réalisée **en présentiel** et conduite à travers **une pédagogie active et participative** s'appuyant notamment sur les contextes propres à chaque participant et des études de cas.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Eco responsabilité » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un vidéoprojecteur et d'un accès internet haut débit.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement** en amont de la formation.
- **Évaluations formatives** effectuées durant toute la durée de la formation sur la base de l'observation des participants : participation active, retours d'expériences et implication dans les travaux entre pairs.
- **Évaluation sommative** : QCM d'évaluation des acquis.

Intervenants

Formateur consultant **expert en développement durable** ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat.



Retrouvez toutes
nos formations
sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES

Conditions générales
de vente :

